

BSV GRANDES CULTURES - N°30

13 octobre 2026

Sommaire

[A retenir cette semaine](#)

[Curseurs de risque](#)

[Météo](#)

[Colza](#)

New [Enquête BSV :](#)

[Biodiversité des champs](#)



A retenir cette semaine

Colza

Stade moyen à 5-6 feuilles étalées. La pluie récente a enfin déclenché la levée des graines qui n'avaient pas encore germé dans certaines parcelles, en particulier en Vendée.

Grosses altises : seul 1/3 des parcelles sont en période de risque (< à 4 feuilles étalées). La présence de ce ravageur est fréquemment confirmée dans les parcelles. Pour optimiser sa gestion, il est pertinent de suivre l'évolution des morsures d'altises sur la surface foliaire.

Présence souvent confirmée du ravageur dans les parcelles. L'évolution de la surface foliaire touchée par des morsures d'altises est un indicateur pertinent dans la gestion de ce ravageur.

Retrouvez le 1^{er} tableau sur la modélisation des dates d'apparitions des stades de larves d'altises (Terres Inovia). Préparez vos Berlèse pour un début semaine prochaine.

Localement toujours une activité des larves / chenilles défoliatrices (noctuelles, tenthrèdes de la rave, piéride du chou) mais **souvent en-dessous du seuil de risque**.

Faible activité des autres ravageurs.

Aucun signalement de maladie, par exemple macules foliaires de phoma.

Céréales à paille

Début des semis. Positionner les pièges à limaces sur les parcelles semées.

ABONNEMENT BSV

Retrouvez le bulletin de santé du végétal sur le [site de la DRAAF](#), le [site de la chambre d'agriculture des Pays de la Loire](#) ou sur le [site de Polleniz](#)

... ou inscrivez-vous en ligne pour être informé directement par mail de chaque nouvelle parution :
<https://ecophyto-pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/surveillance-biologique-du-territoire/bulletin-de-sante-du-vegetal>

Curseurs de risque

Colza

Limaces : météo peu favorable. Aucun signalement cette semaine.

Petites altises : fin d'activité.

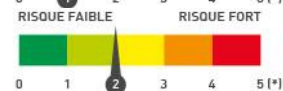
Grosses altises : prendre en compte la surface foliaire détruite en plus de la simple présence !
Colza à 3 feuilles ou moins → surveillance impérative et régulière sur parcelles en difficulté de levée/croissance.

Sur colza à plus de 4 feuilles → sortie de la période de risque.

Tenthrèdes de la rave, noctuelles et piéride du chou : déjà la baisse d'activité dans certaines parcelles. Regarder surtout la surface foliaire détruite. Le colza pousse parfois plus vite que la surface détruite.

Pucerons : quelques signalements mais toujours sur variété à résistance partielle limitant le risque.

Charançon du bourgeon terminal : uniquement 1 individu piégé en Sarthe.



Prévisions météorologiques

MARDI 13	MERCREDI 14	JEUDI 15	VENDREDI 16	SAMEDI 17	DIMANCHE 18	LUNDI 19
17° / 23°	10° / 23°	10° / 26°	13° / 22°	9° / 17°	7° / 15°	7° / 14°
➤ 15 km/h	➤ 5 km/h	➤ 10 km/h	➤ 20 km/h	➤ 20 km/h 45 km/h	➤ 15 km/h 40 km/h	➤ 15 km/h 40 km/h

Prévisions météorologiques sur la ville d'Angers (source : météo france. [Cliquez sur le lien pour les données actualisées](#))

La tendance est au rafraîchissement progressif des températures malgré une maximale à 26 °C ce jeudi, sous l'effet d'un ensoleillement plus marqué. Le temps pourrait légèrement se dégrader à partir de vendredi sur la façade atlantique. Le reste de la région restera plus sec et frais. Conditions venteuses pour la fin de semaine.

Colza

Réseau d'observation

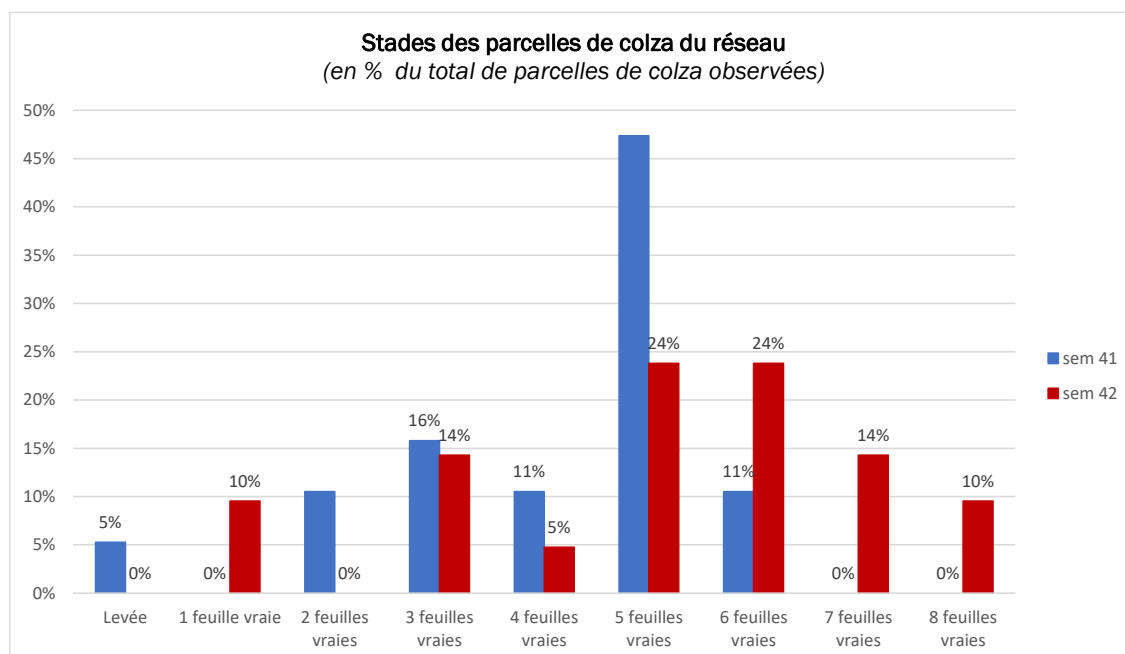
Les dernières parcelles rejoignent le réseau. A noter toutefois que certaines ont été retournées en raison d'un manque d'eau et d'une forte présence de ravageurs qui pénalisaient la levée et le bon développement.

25 parcelles sont actuellement enregistrées sur l'outil de saisie (Vigicultures). Cette semaine, il y a en 21 avec une remontée de données avec la répartition suivante :

- 1 en Loire-Atlantique, 4 en Maine-et-Loire, 3 en Mayenne, 5 en Sarthe et 8 en Vendée

Stade phénologique et état des cultures

Le stade moyen au sein du réseau est de 5-6 feuilles. Les pluies récentes ont permis la levée des graines non germées jusqu'à présent. Les stades s'étalent de 1-2 feuilles à 8 feuilles. Certaines parcelles restent hétérogènes sur le plan des stades de développement. **Près de 30 % des parcelles n'ont pas dépassé le stade 4 feuilles étalées.**



Cuvette jaune : outil indispensable pour suivre les insectes

Dès la levée du colza, installez votre cuvette jaune.

Pour l'altise d'hiver, non sensible à la couleur jaune,

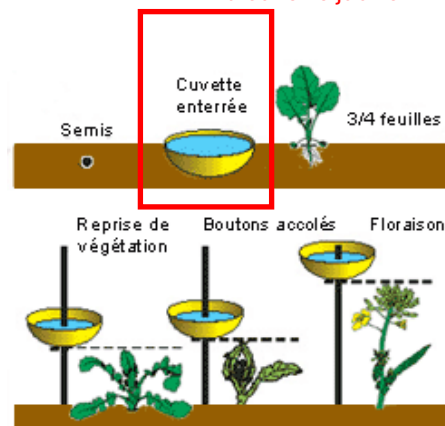
la cuvette doit être **enterrée** (bord supérieur à 1-2 cm au-dessus du sol).

Pour les autres insectes, la cuvette doit toujours être comme « posée » sur la végétation. Le fond de la cuvette suit le niveau supérieur de la végétation.

Placer la cuvette à au moins 10 m de la bordure de la parcelle.

Remplir la cuvette d'eau avec quelques gouttes de mouillant (liquide vaisselle).

Positionnement actuel de la cuvette jaune



Limaces



Observation et analyse de risque

Le retour de la pluie améliore l'humidité du sol. Quelques individus sont piégés mais 2/3 des parcelles sont hors de la période de risque.

Piégeage → Captures de 1 à 2 limaces adultes/m² dans 2 parcelles en Sarthe, 1 en Maine et Loire et 1 en Vendée.

Captures de 1 à 3 limaces juvéniles/m² dans 1 parcelle en Vendée.

Observation → **aucun signalement** cette semaine.

Des auxiliaires prédateurs de limaces (**carabes** et **staphylins**) restent visibles sous les pièges lorsqu'ils sont encore présents.

Méthodes alternatives



- Préparation fine du sol en surface pour éviter les refuges aux limaces
- Soigner le semis pour une levée rapide et un bon démarrage de la culture et ainsi limiter la durée de la phase sensible
- Utilisation du phosphate ferrique



Période de risque

La surveillance des **limaces** doit commencer avant le semis et se poursuit jusqu'à la fin de la période de risque (4 feuilles du colza).

Seuil indicatif de risque

Il n'existe pas de seuil de risque pour les limaces. L'intérêt d'une intervention s'évalue en fonction du stade de la culture, des populations de limaces présentes, du niveau de risque à la parcelle, des conditions climatiques à la levée, des dégâts observés et de la dynamique de pousse du colza.

Petites altises ou altises des crucifères



Observations et analyse du risque

Présence confirmée en cuvette dans 1 parcelle en Sarthe à 6 feuilles (hors période de risque) et dans 1 parcelle à 1-3 feuilles (hétérogénéité de stade) en Vendée.

On ne peut pas distinguer les morsures de petite et grosse altise. Voir rubrique de la grosse altise pour l'analyse du risque / surface foliaire attaquée.

Le risque est **faible** vis-à-vis de ce ravageur.



Petite altise : petit coléoptère de 2 à 2,5 mm, noir ou bicolore (larges bandes jaunes latérales sur les élytres)

Période de risque

De la levée au stade 3 feuilles

Seuil indicatif de risque

A partir de 8 pieds sur 10 porteurs **ET** 25 % de la surface foliaire consommées

Grosses altises ou altises d'hiver



Observations et analyse de risque

Sur colza à 3 feuilles ou moins

Les 2/3 des parcelles sont hors de la période de risque. Seul les parcelles en retard de développement sont à surveiller si cela n'a pas déjà été fait. Dans les autres situations le colza est déjà suffisamment développé (au-delà de 4 feuilles) pour accepter des morsures d'altises adultes.

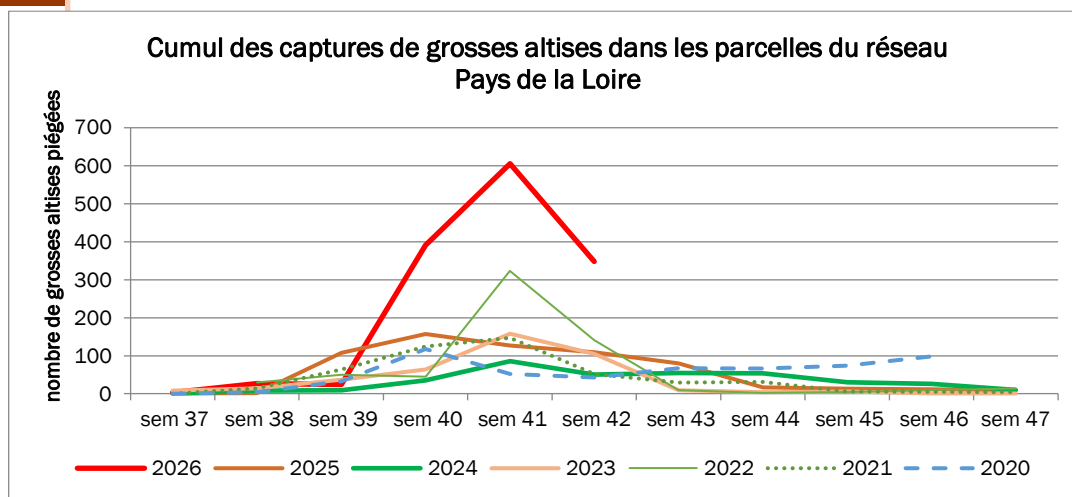
La présence en parcelle est souvent confirmée sur l'ensemble de la région.

Les captures sont en baisse avec 348 individus piégés sur l'ensemble de la région.

Sur les parcelles encore en période de risque, les captures totalisent 214 individus avec en moyenne 36 altises adultes par cuvette.



Le vol des grosses altises se déclenche lors d'une remontée des températures au-dessus de 20°C après un épisode plus frais (sortie de diapause), souvent autour du 20 septembre en Pays de la Loire (semaine 38-39).



Pour les parcelles encore en période de risque (< stade 4 feuilles) :

Les **morsures d'altises sont souvent fréquentes** (petites et/ou grosses). Paradoxalement très peu de remontées dans le réseau (3 parcelles) avec 2 parcelles en Vendée avec 50 à 60 % des plantes présentant des morsures et 1 parcelle en bio en Maine et Loire avec 100 % des plantes présentant des dégâts.

La part de **surface foliaire détruite** progresse un peu également sur ces parcelles.

- En bordure : près de 18 % de la surface foliaire est détruite en moyenne (10 à 30 % des plantes touchées).
- En parcelle : près de 15 % de la surface foliaire est détruite en moyenne (5 à 30 % des plantes touchées).

Le risque est donc maintenu a **élevé** pour les parcelles n'ayant pas atteint le stade 4 feuilles.

Le risque est **nul** pour les colzas au-delà de 4 feuilles.



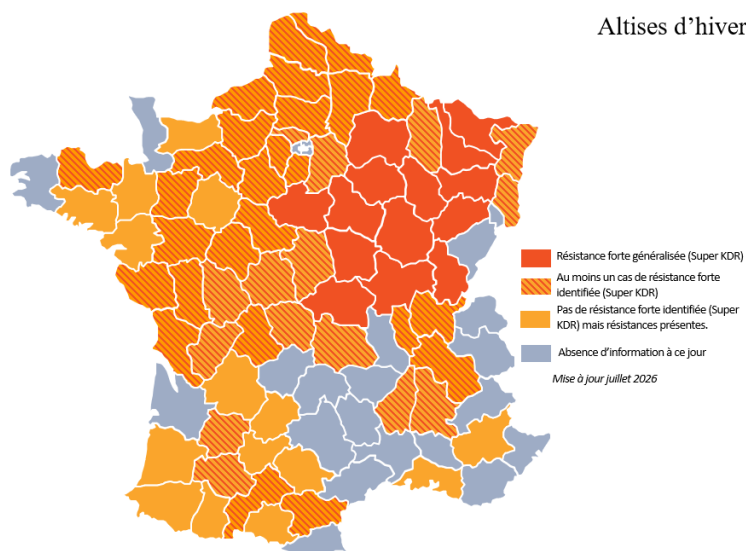
Le traitement insecticide n'est pas systématique en cas de présence d'altises. Pensez à bien prendre en compte les seuils (80 % des pieds avec morsures ET 25 % de la surface foliaire touchées (voir photo ci-dessous)). **Prendre en compte aussi la dynamique de croissance foliaire de la parcelle.**

Des analyses de larves faites en Pays de la Loire montrent depuis plusieurs années que les populations de grosses altises, résistantes aux pyréthriinoïdes, sont bien installées dans notre région.

Retrouvez plus d'informations sur le site Terres Inovia :

<https://www.terresinovia.fr/fr/informations-techniques/colza/etat-des-resistances-selon-la-region-et-le-ravageur>

Cliquez sur le lien : **OAD pour l'estimation du risque lié aux altises adultes (Terres Inovia)**



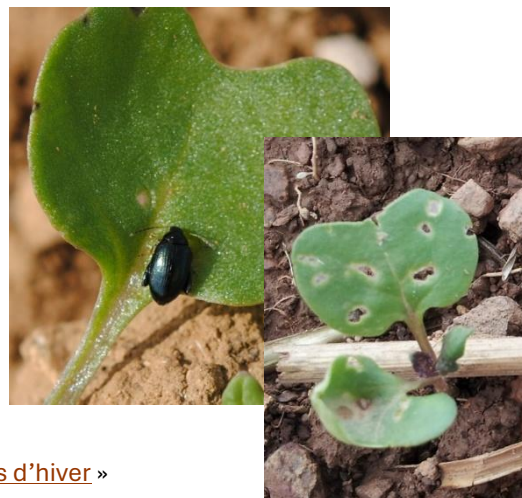


Reconnaissance et caractéristiques

Gros coléoptère (**3 à 5 mm**) noir et **brillant** avec des reflets bleu métallique sur le dos. L'extrémité des pattes, des antennes et de la tête est roux doré.

Le vol est déclenché par une chute des températures suivie d'une remontée au-delà de 20°C.

Plus d'informations sur la fiche « [COLZA : gagner la course contre les altises d'hiver](#) »



Période de risque

De la levée au stade 3-4 feuilles

Seuil indicatif de risque

A partir de 8 pieds sur 10 porteurs de morsures **ET** 25 % de la surface foliaire détruite



Moins de 25 % de la surface foliaire détruite



Plus de 25 % de la surface foliaire détruite

Grosses altises (larves)

Les larves de grosses altises minent les pétioles des feuilles et peuvent migrer au cœur des plantes au stade rosette ou dans les jeunes tiges. Ceci perturbe la croissance au printemps et peut entraîner la destruction du bourgeon terminal en cas de forte attaque avant le décolllement de la tige.



Larve de grosse altise dans un pétiole (Terres Inovia)

Les larves de grosses altises mesurent de 1,5 à 8 mm.

Elles sont blanches avec 3 paires de pattes, tête bien développée de couleur brune à noire, une plaque pigmentée à l'extrémité postérieure et des plaques pigmentées tout le long du corps.



Il existe plusieurs stades larvaires :

Lorsque la température dépasse 6-7 ° C, les **larves L1 et L2** augmentent leur activité et sont alors « **baladeuses** ».

Les **larves L3 sont moins mobiles** et plus difficilement atteignable par un insecticide.

La modélisation des stades permet de positionner un protocole Berlese pour les capter les larves avant le stade L3.

Différents stades larvaires de la grosse altise (Terres Inovia)

Simulation des dates d'apparitions des stades de larves d'altises (Terres Inovia) :

La modélisation permet de donner des indications sur l'arrivée des différents stades larvaires, permettant de cibler la période où il est le plus opportun de réaliser des comptages. Par exemple, il faut 40 ° jours (base 7) pour passer du début d'activité des altises au stade ponte des femelles.

Situation au 13 oct.	Somme degré-jour	40	190	240	290
	Date début activité	Ponte	Eclosion L1	Mue L2	Mue L3
53 - Grez en Bouere	20-sept	23-sept	06-oct	13-oct	20-oct
	25-sept	28-sept	14-oct	22-oct	01-nov
	01-oct	05-oct	26-oct	07-nov	28-nov
	05-oct	08-oct	03-nov	24-nov	14-janv
	10-oct	15-oct	22-nov	09-janv	08-mars
49 - Angers	20-sept	23-sept	05-oct	11-oct	16-oct
	25-sept	28-sept	12-oct	18-oct	27-oct
	01-oct	04-oct	24-oct	01-nov	14-nov
	05-oct	08-oct	31-oct	13-nov	05-déc
	10-oct	14-oct	12-nov	02-déc	09-janv
44 - Nantes	20-sept	23-sept	05-oct	09-oct	15-oct
	25-sept	28-sept	12-oct	17-oct	26-oct
	01-oct	04-oct	23-oct	31-oct	12-nov
	05-oct	08-oct	31-oct	10-nov	21-nov
	10-oct	14-oct	11-nov	21-nov	08-janv
72 - Le mans	20-sept	23-sept	05-oct	11-oct	16-oct
	25-sept	28-sept	12-oct	19-oct	28-oct
	01-oct	04-oct	24-oct	03-nov	18-nov
	05-oct	08-oct	01-nov	13-nov	08-déc
	10-oct	14-oct	13-nov	07-déc	21-févr
85 - la roche sur Yon	20-sept	23-sept	05-oct	10-oct	15-oct
	25-sept	28-sept	12-oct	16-oct	25-oct
	01-oct	04-oct	22-oct	30-oct	09-nov
	05-oct	08-oct	30-oct	07-nov	19-nov
	10-oct	14-oct	07-nov	19-nov	07-janv

Sur la région l'activité des altises a été tardive avec un début de vol en semaine 40 (entre le 25 septembre et le 1^{er} octobre), soit un positionnement des Berlèses à effectuer à partir de la semaine prochaine (entre stade apparition L1 et L2).

Observations et analyse de risque

Le suivi des larves de grosses altises se fait habituellement à partir de début novembre. Avec les températures douces et des parcelles semées tardivement, la période d'observation devrait être avancée.

L'observation des larves et leur comptage peut se faire selon **2 protocoles** :

- soit sous abri après prélèvement de pieds à mettre sur une cuvette jaune = **Méthode Berlèse**
- soit directement au champ par dissection des pétioles des plante = **Méthode par dissection**.

Plus que le nombre de larves par plante, c'est

Période de risque

De 5 à 6 feuilles étalée (B5-B6) jusqu'à la sortie de l'hiver.

Seuil indicatif de risque

A partir de 8 pieds sur 10 porteurs de morsures **ET** 25 % de la surface foliaire détruite

Pucerons (vert, du navet, cendrées)



Le puceron vert est le vecteur principal de la jaunisse du navet (TuYV), et peut aussi transmettre des mosaïques. Le risque est **faible** si votre variété possède une **résistante partielle / tolérante au TuYV**. La majorité des variétés ont cette résistance. **Vérifier le classement variétal de votre variété sur le site www.myvar.fr (Terres Inovia).**

Observations et analyse de risque

Aucune parcelle encore en période de risque ne signale de puceron vert. Au-delà du stade 6 feuilles, présence détectée sur 1 parcelle en Mayenne, 2 parcelles en Maine et Loire et 1 en Vendée. **Toutes ces parcelles ont une variété avec une résistance partielle au TuYV limitant ainsi la transmission de ce virus.**

Présence de larves de syrphes, peu fréquent à cette époque de l'année, sur la parcelle en Mayenne.

Aucune autre espèce de puceron observé.

Période de risque

Jusqu'au stade 6 feuilles (B6) car au-delà de ce stade la tolérance de la plante s'accroît.

Seuil indicatif de risque

A partir de 20 % de plantes porteuses de pucerons *Pucerons cendrés (CAPDL)*

Pucerons verts (CAPDL)



Tenthredès de la rave



Observations et analyse de risque

Stagnation des signalement et des dégâts en parcelle.

Cuvette jaune : 1 seul signalement de piégeage d'adulte sur 1 parcelle en Vendée (10 individus).

Présence parcelle : en baisse d'activité et sortie progressive de la période de risque. 1 seule parcelle en Vendée, au stade 5 feuilles, signale la présence de larves sur plantes sur 10 % des plantes. (en hausse).

Dégâts foliaires : 3 parcelles encore en période de risque (< 6 feuilles) signalent des dégâts sur 5 à 10 % de la surface foliaire.

Aucune parcelle ne dépasse le seuil de risque de 25 % de la surface foliaire touchée.

La baisse des signalement et des dégâts fait repasser le curseur à risque **faible** à **moyen**.



L'adulte n'est pas nuisible. C'est la larve (fausse chenille gris verdâtre à noire d'environ 2 cm) qui cause des dégâts. Elle consomme rapidement le limbe des feuilles, ne laissant que les nervures.

La présence d'un grand nombre d'adultes n'occasionne pas forcément le développement d'un grand nombre de larves.



Tenthredine de la rave adulte



Larves de tenthrède de la rave



Dégâts de tenthrède de la rave

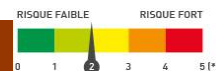
Période de risque

De la levée au stade 6 feuilles (B6)

Seuil indicatif de risque

A partir de 25 % de la surface foliaire détruite et en conditions favorables de développement du ravageur.

Noctuelles ou Piéride du chou



Des attaques de **noctuelles défoliatrices / piérides du chou** sont signalées sur 5 parcelles du réseau, 1 parcelle par département. Les dégâts vont de « traces présence » à quelques foyers isolés.

Même si les dégâts sont spectaculaires, ils s'estompent rapidement. Le risque reste **faible** mais peut s'accumuler avec d'autres dégâts foliaires.



Noctuelle terricole (Terres Inovia)



Piéride du chou (CAPDL)

Charançon du bourgeon terminal



Observations et analyse de risque

Cuvette jaune : seulement 1 individu capturé en Sarthe.

Le risque est actuellement **faible** (Sarthe) à **nul** (reste de la région).

Surveillez vos cuvettes jaunes pour suivre l'arrivée du ravageur. Les cuvettes jaunes doivent être placées à hauteur de végétation pour la surveillance du charançon



Le charançon du bourgeon terminal mesure 2,5 à 3,7 mm. Son corps est noir brillant avec une pilosité courte et clairsemée. **L'extrémité des pattes est rousse**. Les adultes, peu visibles, viennent pondre à l'automne dans les pétioles. Les larves se développent et peuvent se déplacer et attaquer le bourgeon terminal lorsque le colza est au stade rosette. Les colzas ont alors un aspect buissonnant au printemps.



Estimer le risque lié au « Charançon du bourgeon terminal » sur votre parcelle avec l'outil d'aide à la décision de Terres Inovia (<https://www.terresinovia.fr/fr/oad/estimation-du-risque-lie-aux-charancons-du-bourgeon-terminal>)

Cet outil combine un risque agronomique et un risque lié à la nuisibilité historique du charançon dans le département concerné.



Période de risque

De la levée jusqu'à fin novembre

Seuil indicatif de risque

Il n'existe pas véritablement de seuil de risque. On considère qu'un contrôle des adultes 8 à 10 jours après les premières captures permet de limiter les dégâts de larves. Les petits colzas ou les colzas peu vigoureux sont plus sensibles à cet insecte.

Baris

Observations et analyse de risque

Présence signalé sur 1 parcelle en Sarthe avec 3 individus dans la cuvette.

Cet insecte au comportement assez baladeur n'est pas considéré comme nuisible sur colza.

Baris



Phoma (macules foliaires)



Observations et analyse de risque

Aucun signalement

Le risque est actuellement **faible**.



La note de résistance variétale pour le phoma concerne le phoma du collet. La présence de symptômes sur feuille reste **peu nuisible** et ne signifie pas que la maladie se développera sur collet. **A surveiller en sortie d'hiver et en fin de cycle.**

Méthodes alternatives



Le risque phoma est réduit par les pratiques culturales (exporter les pailles du précédent, limiter les apports d'engrais organiques en été, respecter la période de semis conseillée, limiter la densité de semis) et le choix variétal.

Consulter le site de Terres Inovia pour en savoir plus via le lien suivant : <https://www.terresinovia.fr/fr/informations-techniques/colza/tout-savoir-sur-le-phoma-du-colza>.

Hernie des crucifères

Observations et analyse de risque

Aucun signalement

Les conditions sèches de la campagne sont peu favorables à l'expression de cette maladie racinaire.



La **hernie du chou** est une maladie plutôt fréquente dans l'Est de la région, notamment en **sols acides** et **hydromorphes**.

Elle se manifeste par la **déformation des racines** due à la présence de galles et la dégradation du système racinaire à la fin de l'automne pouvant aller jusqu'à la mort des plantes.

Dans les parcelles, il est observé des zones où le colza ne se développe pas correctement (rougissement, défauts de croissance) et des plantes qui peuvent flétrir en cours de journée.

Galles racinaires hernie





Enquête BSV

Indicateur de pression biotiques

Le Comité scientifique et technique (CST) de la Stratégie Écophyto 2030 (<https://agriculture.gouv.fr/le-comite-scientifique-et-technique-de-la-strategie-ecophyto-2030>) est mandaté pour élaborer un indicateur de pressions biotiques à l'échelle régionale, afin de contribuer à l'analyse annuelle des ventes de produits phytopharmaceutiques.

Dans ce cadre, nous sommes actuellement à la recherche d'experts dans différentes filières — principalement en grandes cultures, cultures industrielles, arboriculture, viticulture et culture tropicales — pour répondre à un court questionnaire visant à **hiérarchiser les bioagresseurs** selon leur importance dans les décisions de traitement. L'objectif est **d'identifier ceux qu'il conviendrait de prendre en compte en priorité dans la construction de l'indicateur de pressions biotiques**. Les cultures concernées sont : blé, maïs, orge d'hiver, colza, pomme de terre, betterave sucrière, vigne à raisin de cuve, pommier à pommes de table, bananier.

Ce questionnaire est anonyme et ne devrait pas nécessiter plus de 5 minutes. Le questionnaire sera clôturé le 15 novembre 2026.

Voici le lien pour accéder au questionnaire : <https://sondages.inrae.fr/index.php/978443?lang=fr>

Biodiversité des champs

Auxiliaires actuellement observés dans les parcelles

Carabes (prédateurs de limaces et autres organismes du sol)



Staphylin odorant



Notes nationales biodiversité

Consultez l'ensemble des fiches biodiversité en cliquant sur les images ci-dessous :



**Et 3 nouvelles notes
nationales à
consulter ! →**



Les curseurs de risque utilisés ont pour objectif de synthétiser l'ensemble des informations : observations, période de risque, données météo, modèles, ... sauf lorsque cela est précisé

1 = risque faible; 2 = risque assez faible; 3 = risque moyen; 4 = risque assez fort; 5 = risque fort

Réseau de surveillance biologique du territoire 2026 Pays-de-la-Loire

Rédacteurs : Chambre d'agriculture de région Pays de la Loire – Alexia Barrier et Etienne Barbarit

Directeur de publication : Philippe Dutertre - président de la commission végétal de la chambre d'agriculture de région Pays-de-la-Loire

Groupe technique restreint : Arvalis, Chambre d'agriculture de région Pays de la Loire, Coop de France Ouest, Négocier Ouest, Terres Inovia

Observateurs : Agriculteurs, Agrial, Arvalis, Chambre d'agriculture de région Pays de la Loire, Coop Herbauges, GEVES, Hautbois SAS, Pelé agri-conseil, Soufflet, Lycées agricoles

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La CAPDL dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées sur leurs parcelles.